



# CLUB PETANQUE LA SAINT-PIERROISE

ILE DE LA REUNION

11 Impasse des Nénuphars - 97 432 Ravine des Cabris

Tél: 06 92 65 46 69 - Fax: 02 62 49 91 71

Mail: [bersano974@wanadoo.fr](mailto:bersano974@wanadoo.fr) - web: [ilereunion.com/cpsp](http://ilereunion.com/cpsp)



**Saint-Pierre, le 12 Octobre 2006**

## **Objet : Réunion de bureau du CPSP**

**PRESENTS** : Gence Gilbert, Grondin Maxime, Grondin Marguerite, Riado Didier, Rivière J. Max, Hamilcaro Raoul André, Lesport Daniel, Bersano Christian, Hériès Gérard, Clotagatide Cécile et Bègue Marc, Robert J. Jacques

**ABSENT EXCUSE** : néant

L'ordre du jour est le suivant:

- 1/ Traitement du courrier
- 2/ Compte rendu financier
- 3/ Compte rendu dîner dansant
- 4/ Compte rendu sportif

Madagascar – District Doublette – Championnat Triplette Mixte – Coupe de La Réunion – Triplette District

- 5/ Tournoi International

Statut du tournoi et situation

- 6/ Conseil Discipline du 13 octobre
- 7/ AG 2006
- 8/ Questions diverses

Déplacement Mayotte Brahim Idnasser

Projet du comité : licence à 60€

Mise à jour du site Internet

Aide au déplacement Sandrine Frégence



**ANNEXE en fin de document**  
Informations obtenues post réunion

### **1/ Traitement du courrier**

Convocation à la réunion des champions par le comité vendredi 29 septembre au Port. Cécile Clotagatide et Roberto Frégence s'y sont rendus ,accompagnés de Christian Bersano.

Concours Vétérans le 1<sup>er</sup> octobre. Seul DD Hamilcaro y a participé, ce concours se déroulant en même temps qu'un autre concours.

Convocation réunion District sud du 13 septembre.

### **2/ Compte rendu financier**

Situation du compte : 13 609€

Nous attendons toujours le versement du conseil général pour la somme de 2100€

La demande de subvention complémentaire auprès du conseil général est en cours.

OMS : Nous avons obtenu 2000€pour achat de coupes + 300€(avoir 2005) : 2300€

Conseil Général : 1000€(déplacement Championnat de France) ont été versés.

### **3/ Compte rendu dîner dansant**

Il y a eu 229 participants payants et 19 non payants dont 12 du bureau.

Total dépenses Lagon bleu : 6114€(repas : 5954€+ vigiles : 160€)

Total dépenses lots : 113,10€

Total des recettes : 7456€(billets : 6956€+ tombola : 500€)

Bilan définitif : 1228, 90€

Le prochain dîner dansant aura lieu le 7 mai 2007

Le système de Tombola sera reconduit, nous mettrons en vente plus de billets.

Changement de tarif Lagon Bleu : 27€au lieu de 26€donc revente : 35€au lieu de 32€

Le tarif enfant passe de 15€à 17€donc revente : 25€au lieu de 20€

Il manque 1 cordon d'alimentation à fournir à Guito.

### **4/ Compte rendu sportif et animations**

Sortie de famille du 16 juillet 2006 : Hermitage

30 personnes présentes et 23 joueurs ont participé à la mêlée. Les mises ont été redistribuées du 1<sup>er</sup> jusqu'au 5<sup>ème</sup>.

Très bonne journée de pique-nique, à reconduire l'année prochaine.

Madagascar 21 au 31 juillet 2006:

Résultats : Equipe Bègue / Chamand / Técher : perdue 2 parties

Equipe Héries / Chelili / Maillot : perdue en barrage

Equipe Jean Max Rivière + 2 Malgaches, perdent en 8<sup>ème</sup>.

Les raisons de ces mauvais résultats sportifs sont : mauvaise préparation, niveau élevé et température basse. A l'avenir si nous décidons de reconduire ce déplacement, il faudra améliorer la préparation avant la compétition.

District Doublette : Ravine des Cabris

Vainqueurs CPSP : Brahim Idnasser et Maillot Fabien

Ce jour là, suite à une mésentente entre le Club organisateur et le District Sud, les joueurs sont repartis sans coupes.

Championnat Triplette Mixte :

Vainqueurs CPSP: Sylvie Robert – Gérard Héries – Johan Héries

Autres résultats : Techer / Chamand N. / Chamand F. ne sont pas sortis de poule.

Il faut dire que le Comité a fait paraître dans le journal de l'île, 2 jours avant la compétition un changement dans l'organisation de ce concours. Il a commencé le samedi 8 juillet au lieu du dimanche 9 juillet.

Concernant notre Club, 3 équipes n'ont pas pu s'inscrire pour des raisons professionnelles. Le secrétaire va faire un courrier au Comité pour signaler cette anomalie.

Coupe de La Réunion 16 & 17 septembre 2006 : Etang - Salé

½ Finalistes : Fabien Maillot - Marc Begue – Benjamin Begue

¼ finalistes : Ismael Moussady – Brahim Idnasser – Nicolas Chamand

1/16 finale : Daniel Gastelier - Gérard Héries – Johan Héries

Triplette Mixte District vendredi 29 septembre : Saint - Louis

Vainqueurs CPSP: Marguerite Grondin – Fabrice Techer – Nicolas Chamand

### **5/ Tournoi International**

Suite à la réunion avec le comité et Gérard Héries / Christian Bersano à Saint-Denis le mardi 10 octobre 2006, il advient que notre tournoi en Janvier 2007 sera classé propagande.

#### **Description d'un tournoi propagande :**

Le tournoi Propagande est un tournoi officiel sous le couvert du comité et de la F.F.P.J.P.

#### **Inscriptions :**

Tout joueur non licencié doit prendre une licence provisoire vendue par la fédération 3€ Le joueur achète sa licence dès le premier qualificatif, et celle-ci est valable pour la durée du tournoi. Il peut prétendre à s'inscrire sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité, et après vérification que le joueur n'est pas suspendu. La liste des joueurs suspendus doit être fournie par le comité. L'arbitre est responsable de la bonne tenue du graphique.

Le tournoi étant organisé sous le couvert du comité, les licences seront vendues 5€ et sur décision du club la différence sera reversée au comité, soit 2€ par inscription.

**ATTENTION :** Demander une pièce d'identité à chaque inscription même si le joueur se présente avec une licence temporaire. La licence étant nominative, il s'agit d'éviter que celle-ci ne change de main.

#### **Objectif :**

Faire jouer des joueurs non licenciés à la fédération en leur proposant l'opportunité de jouer contre des champions. Cette opération pourra permettre à des personnes non licenciées de découvrir la compétition, et éventuellement devenir licenciés.

#### **Réglementation d'affichage :**

Le nom du tournoi ne devra pas comporter la mention « International ».

De fait, le club n'aura pas à payer les frais de déplacement d'un délégué F.F.P.J.P., et n'aura pas à verser la somme de 5250€ imposée par la réglementation des tournois Internationaux.

La mention « **F.F.P.J.P. – Comité départemental de La Réunion** » est obligatoire.

Il doit être mentionné que le tournoi est « Propagande » ouvert à tous.

#### **Récompenses :**

Pas de règles concernant la redistribution des mises. Les mises peuvent être distribuées à chaque tour, même si ceci est interdit dans tout autre tournoi officiel depuis 2006.

En dotation peut être porté tout avantage en nature.

Cependant, il est fortement conseillé au club organisateur d'apporter des dotations importantes en numéraire pour consolider la notoriété du tournoi, et par ailleurs montrer l'exemple aux joueurs non licenciés sur la question du déroulement d'une compétition.

### Agencements :

Par ailleurs, la nouvelle qualification de propagande concernant le tournoi organisé par le CPSP ne doit pas faire apparaître de rupture par rapport aux années précédentes. Les infrastructures apportées par la ville seront identiques :

- Organisation des cadres d'honneur 4m / 15m
- Tente V.I.P. avec ouverture sur les cadres d'honneur
- Gradins de 300 places
- Finale télévisée
- Podium couvert
- Toilettes publiques pour homme et dames entretenues
- Décorations avec guirlandes festives et plantes vertes

### Protocoles :

Les protocoles usuels aux tournois Internationaux seront conservés. Il en sera de même pour les règles de tirages au sort des équipes gagnantes qui se présenteront à la table de marque.

L'animation du tournoi sera sous le contrôle de Marc Alexandre qui reviendra nous aider cette année.

### Problèmes à régler :

- Nombre de licences à commander. Une demande sera faite par monsieur Chan auprès de la fédération pour savoir si nous pourrions redonner les invendus.

1<sup>er</sup> cas : demande acceptée : On en commandera 600.

2<sup>ème</sup> cas : demande non acceptée :

Sachant qu'en 2005, nous avons enregistré 370 équipes donc 1050 joueurs. Les joueurs non qualifiés sont susceptibles de se réinscrire donc nous commanderons 450 licences.

Etant donné le délai pour obtenir ces licences temporaires, nous sommes contraints de prendre une décision rapide qui prendra en compte le fait que le comité ne peut pas délivrer les licences 2007 avant le 7 janvier à cause de la mise en place de nouveaux supports.

- Information à faire lors de la communication de l'annonce du tournoi sur les formalités d'inscription
- Prévoir une réunion des arbitres avec M. Alezan, responsable des arbitres.
- Prévoir un affichage sur les lieux de qualifications pour les joueurs novices. Le comité dispose d'un texte en format A3 qu'il nous communiquera. (Penser aux chaussures fermées)
- Qualificatifs :

Samedi 6 janvier 2007 : 1 nord, 1 sud

Dimanche 7 janvier : 1 nord, 1 ouest et 1 sud

Lundi 8 janvier à 18h00 : 1 nord, 1 sud

Vendredi 12 janvier à 18h00 : 1 sud

Le contrat avec RFO : RFO propose 10 000€/ négociation en cours.

Le contrat avec « Journal de l'Ile » : refusé car la responsable de la communication est absente.

Etat des réservations : 16 pour la Réunion et 4 pour Maurice

Etat des invitations :

Equipe Foyot Milei peut être Sirot (décision fin octobre)

Equipe Quintais : Cortes peut être et un pointeur

Les lumières sur le terrain : à demander à la municipalité pour renforcer l'éclairage, mettre des ampoules blanches.

Sponsor : DD voit pour le minibus.

Maxime doit donner l'adresse et les contacts de la BFC.

## 6/ Conseil Discipline du 13 octobre

Convocation de Patrick Chamand.

Lecture du rapport d'incident.

Distribution des documents qui pourront aider la commission de discipline quant aux règles administratives.

Monsieur Patrick Chamand est sous le coup d'un avertissement prononcé lors d'une précédente convocation en conseil de discipline, le 25 avril 2002.

Peines envisageables :

2<sup>ème</sup> avertissement avant exclusion du club lors d'une éventuelle récidive

Exclusion du club pour une durée déterminée

Amende de xxx € avec obligation de régler avant le xxx sous peine d'exclusion du club.

Ces peines sont cumulables, et / ou peuvent être prononcées indépendamment.

## 7/ AG 2006

Nous devons définir une date pour l'assemblée générale, si possible après l'AG du comité départemental, et avant l'organisation de notre tournoi.

Cette date sera fixer dès que la date de l'AG du comité sera connu.

## 8/ Questions diverses

- Déplacement Mayotte Brahim Idnasser

Le club a mis Brahim Idnasser en contact avec le comité de Mayotte pour faire une formation de formateur qui s'est très bien déroulée (Voir JT Mayotte)

Celui-ci est invité de nouveau (billet avion) pour repartir fin octobre, et va prolonger son séjour pétanque à Madagascar.

Il demande si le club peut participer pour les dépenses journalières ?

Réponse du bureau : négative.

- Le projet de licence à 60€ du comité

Projet du comité annoncé lors de la réunion du district sud du 13/09/06 :

Licence comité de 10€ à 60€

Objectif :

Constituer une trésorerie pour le comité.

Avantages :

Inscription gratuite aux championnats qui se dérouleront sur 1 seul week-end, donc suppressions des qualificatifs et augmentation des dates disponibles pour l'organisation de concours par les clubs.

Pas d'argent qui circule.

Temps libre pour le comité pour organiser des sélections en vue de déplacements extérieurs.

La position du bureau CPSP:

Le club votera non à l'AG du comité pour les raisons suivantes :

Augmentation trop importante ce qui risque d'entraîner une diminution du nombre de licenciés avec toutes les conséquences que cela comporte. Cependant le bureau est favorable à des changements dans le mode de fonctionnement des championnats : Inscription par correspondance, diminution du nombre de qualificatifs.

- Mise à jour du site Internet

Photos des membres du bureau

Info sur les inscriptions au concours 2007 (licences)

Infos Chikungunya

Palmarès club 2006

Classement définitif 2006

Portrait de joueur : remplacer Benjamin par Roberto

Le conseil d'administration

Mise à jour des commissions

Téléchargement de vidéo

Partenaires/ remplacer :

Antenne Réunion / RFO

Radio Festival / Radio Réunion

Enlever : Cotrans Auto et ECCP

- Aide au déplacement Sandrine Frégence

M. Frégence a gagné un billet pour Maurice, et demande si nous pouvons aider sa femme à hauteur de 50% du séjour pour le déplacement de Janvier.

Réponse du bureau : négative

La raison en est que cela susciterait d'autres demandes des joueurs pour leurs compagnes. Cette aide ne pourrait se concrétiser que par des initiatives personnelles.

Planification de la Réunion de préparation de l'AG / Tournoi

Christian Bersano  
Secrétaire CPSP

#### **ANNEXE :**

**Informations obtenues post réunion :**

#### **Source M. Muscat, pdt comité 06 :**

La licence temporaire délivre une assurance au même titre que la licence FFPJP annuelle.

Les licences non utilisées pourront être renvoyées à la FFPJP

Concernant les recours contre d'éventuels perturbateurs non licenciés FFPJP, mais qui ont pris la licence temporaire, les décisions ordinaires sont prises par l'arbitre et / ou le jury. En cas de blessure, l'assurance comprise avec la licence temporaire intervient, du moment que le joueur en question n'est pas suspendu.

#### **Source M. Bidois, pdt comité 974 :**

M. Bidois a reçu une information de la FFPJP indiquant que les personnes qui achètent une licence temporaire ne doivent pas être licenciées. M. Bidois informe M. Bersano par téléphone qu'un joueur qui a été licencié en 2006 n'est pas considéré comme non licencié en 2007 !! M. Bersano lui a répondu que pour lui, un joueur non licencié est un joueur qui n'a pas de licence au moment du tournoi. Il a répondu que c'était une interprétation de sa part. M. Bersano lui a demandé comment allait-on faire pour les joueurs Réunionnais. Il a répondu que le comité allait faire son assemblée générale fin novembre, et que les licences pourraient être éditées à partir du 15 décembre 2006. Le secrétaire C. Bersano lui a donc demandé de commander 100 licences temporaires.

#### **Finale Coupe de France des Clubs :**

Le Président Gérard Hériès a été contacté par M. Chan pour organiser la finale de la Coupe de France des Clubs, le samedi 28 octobre 2006 sur le boulodrome « Rock Boilly ». A suivre...